



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 novembre 2015
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 19 novembre 2015 adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Peu avant que le Conseil de sécurité se réunisse ce matin pour examiner la situation au Moyen Orient, Israël était, une fois de plus, confronté dès l'aube au terrorisme palestinien.

Cinq innocents ont été assassinés par des terroristes palestiniens lors de deux attaques qui se sont produites à seulement deux heures et demie d'intervalle. À Tel-Aviv, deux civils ont été tués de sang-froid alors qu'ils se rendaient à la synagogue pour l'office de l'après-midi. Dans le Bloc Etzion, trois personnes, dont un père de quatre enfants, ont été tuées par balle et quatre autres blessées. Ces attaques font de cette journée la plus sanglante depuis que l'actuelle vague de terreur contre les Israéliens a commencé, il y a deux mois.

Ces actes de terrorisme abominables sont une conséquence directe de la rhétorique malveillante d'incitation à la violence de l'Autorité palestinienne et de ses institutions.

Depuis le début de cette campagne de terreur meurtrière, des centaines d'enfants, de femmes et d'hommes innocents israéliens ont été sauvagement poignardés en pleine rue, délibérément renversés alors qu'ils attendaient l'autobus ou pris pour cibles par des tirs prémédités alors qu'ils se rendaient au travail. Pourtant, le Conseil de sécurité n'a pas condamné la terreur palestinienne.

Le Conseil de sécurité doit dire clairement et sans ambiguïté que la terreur reste la terreur. S'il décide de fermer les yeux et ne condamne pas ces attentats, le Conseil rendra la terreur légitime et augmentera les risques de nouveaux attentats et de nouvelles pertes humaines à l'avenir.

Le Conseil de sécurité doit condamner ces horribles attaques perpétrées contre des civils innocents et enjoindre à l'Autorité palestinienne de mettre une fois pour toutes un terme à cette culture de terreur.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Danny **Danon**

